

Coupure d'eau et avis d'ébullition préventif pour environ 836 résidences du secteur de la rue Nicolas-Viel

Magog, le 22 février 2025 – La Ville de Magog informe la population qu'en raison d'un bris d'aqueduc sur le réseau, il y a actuellement une baisse de pression et, dans certains cas, une coupure du service d'eau potable pour environ 836 résidences du secteur de la rue Nicolas-Viel. L'heure de retour du service est indéterminée, mais tout est mis en œuvre pour que le rétablissement ait lieu aujourd'hui, ce samedi 22 février. Un avis d'ébullition préventif de l'eau potable sera alors en vigueur pour les résidences concernées, et ce, jusqu'à avis contraire. L'avis sera en vigueur pendant quelques jours minimalement. Un plan indiquant les secteurs concernés est disponible en [cliquant ici](#).

Les rues suivantes sont touchées :

- 16^e Avenue
- 17^e Avenue
- 18^e Avenue
- Damasse-Bastien
- De l'Ail-des-Bois (entre les rues Principale Est et de la Sauge)
- De la Pente-Douce
- De la Rose-des-Vents
- De la Sauge
- De Lalande
- Des Ancêtres
- Des Grands-Vents
- Des Hautes-Sources
- Des Horizons
- Des Neiges
- Des Sous-Bois
- Du Coudrier
- Du Sourcier
- Fernand
- Gérard-Gévry
- Nicolas-Viel (entre les rues Adélarde et des Horizons)
- Principale Est (entre la rue Nicolas-Viel et la 18^e Avenue)
- Rolland-Dion
- Saint-Alphonse Sud (entre les rues Saint-Ours et Gérard-Gévry)
- Saint-Ours
- Saint-Paul

Les citoyens concernés doivent attendre que la Ville de Magog lève l'avis avant de consommer à nouveau l'eau du robinet. Cette information sera disponible sur le site Internet, sur la page Facebook et sur le Portail citoyen Magog.



Quoi faire pendant l'avis d'ébullition préventif?

Il est possible que l'eau ait une couleur brunâtre ou qu'elle soit brouillée. L'eau du robinet préalablement bouillie, à gros bouillons pendant une minute, ou de l'eau embouteillée doit être utilisée pour les usages suivants, jusqu'à la diffusion d'un avis contraire :

- Préparer et boire des breuvages;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- Laver et préparer des aliments crus (fruits, légumes, etc.);
- Se brosser les dents et se rincer la bouche.

L'eau du robinet non bouillie peut être utilisée pour :

- Laver la vaisselle à l'eau chaude en vous assurant de bien l'assécher;
- Laver des vêtements et prendre une douche ou un bain;
- Se laver avec une débarbouillette;
- Il est important que les jeunes enfants n'ingurgitent pas d'eau durant le bain.

Les entreprises, commerces et institutions desservis doivent aviser leur clientèle que l'eau est impropre à la consommation. Il est recommandé de fermer les fontaines d'eau et d'indiquer les endroits où de l'eau potable reste disponible.

Pour toute question, les citoyens sont invités à consulter le site Internet de la Ville de Magog.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

